

Droit du travail (mise en pratique)

- Méthode** ◆ Conseils pratiques en cas de litige de droit du travail.
- Contenu** ◆ Dans le cadre du cours « Droit du travail (mise en pratique) » seront examinés :
- Quels sont les premiers réflexes à avoir lors de la réception d'une lettre de licenciement ?
 - Quelles sont les bonnes questions à se poser ?
 - Quelles sont les démarches à effectuer ?
 - Comment faire valoir mes droits en pratique (Quel est le tribunal compétent ? est-ce gratuit ? puis-je me faire assister ou représenter ? la procédure est-elle longue ou rapide ? quels sont les détails ? etc.)
- Animation** ◆ Fabien Carron, juriste cantonal SCIV
- Public cible** ◆ Secrétaires syndicaux, ressources humaines, non-initiés
- Date, durée** ◆ Jeudi 10 novembre 2022 de 9h00 à 17h00.
- Lieu** ◆ Hôtel Castel, rue du Scex 28, 1950 Sion
- Information** ◆ Confirmation ou annulation sont adressées environ 14 jours avant la date du cours.
- Frais** ◆ Pour les membres des fédérations, les frais sont pris en charge de la manière suivante :
- Syna : 4 journées de formation/année
 - transfair : 2 formations/ année
 - SwissPersona : max. CHF 1000.-/année
 - SCIV : max. CHF 450.-/année
- Pour les non-membres : CHF 500.-
- Règlement** ◆ SVP, veuillez prendre connaissance du règlement ARC sur www.formation-arc.ch